



École Publique Odette ROUX - Rue de l'école 85430 AUBIGNY

☎ 02 51 98 72 15

💻 ce.0850200f@ac-nantes.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 21 MARS 2024

La séance débute à 18h00

Secrétaires de séance : Mme GIRAUD Aurélie

Présents

Enseignants :

Mme JACQUELINE, Directrice

Enseignantes adjointes en maternelle

Mmes MIGLIETTA, MOINET, GUENARD, GOLFIER

Enseignantes adjointes en élémentaire

Mmes GIRAUD, PROUST, AUBIGNY, GODET, PINEAU, GIRAUD, SEMELIN, GUIGNARD

Enseignant adjoint en élémentaire

M. RONCEUX

Représentants de Parents d'Élèves Titulaires :

Mmes MARTINEAU, NOWACZYK, BOUE, DELGRANGE, MANTEAU

Représentants de Parents d'Élèves suppléants :

Mme VANTOMME

Représentants de la Municipalité :

M. GABORIT, Adjoint à l'Éducation Enfance Jeunesse

M. EMERIAU, Responsable du pôle éducatif

Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (DDEN): M. DUBOIS

Excusés

Représentants de la Municipalité : Mme La Maire, Mme GRELLIER

Enseignants : Mme PEIGNON

Inspecteur Éducation Nationale - circonscription Roche Sud : M. DOURIAUD

Membres du RASED : Mme LANGLOIS, Mme FANGET-PEYRARD, M. CHAGNAUD

Représentants de Parents d'Élèves :

Mmes FRANCISCO, DESMARES, ROZAN, OBERHOLTZ, COSTA, BENOÎT, LARROUMETS, SOMBRET, LEVEAU

MM MERIJON, CASTERES

1- Modifications à apporter au procès-verbal du premier conseil d'école

Aucune modification.

2- Effectifs prévisionnels pour la rentrée scolaire 2024

Mme JACQUELINE présente aux membres du Conseil d'école les prévisions d'effectifs pour la prochaine rentrée scolaire.

A ce jour, 319 élèves sont scolarisés dans l'établissement :

TPS : 4	PS : 35	MS : 32	GS : 34		Total maternelle : 105
CP : 35	CE1 : 50	CE2 : 35	CM1 : 46	CM2 : 48	Total élémentaire : 214
Total général : 319					

Mme JACQUELINE précise que, depuis la rentrée de septembre 2024, trois nouveaux élèves sont arrivés à l'école, en maternelle. 3 élèves de maternelle et 3 élèves d'élémentaire ont été radiés pour raison de déménagement.

Le passage anticipé d'un élève de CP en CE1 a eu lieu à l'école fin janvier 2024. Le passage anticipé d'une élève de GS en CP a eu lieu début mars 2024.

Par glissement et en raison de nouvelles inscriptions (1 élève entrant en MS, 2 élèves entrant en GS, 2 élèves entrant en CM2), cela induit la prévision des effectifs suivante (actualisée par rapport à celle transmise à l'Inspection Académique le 07 novembre 2023):

TPS : 7	PS : 21	MS : 36	GS : 34		Total maternelle : 98
CP : 34	CE1 : 35	CE2 : 50	CM1 : 35	CM2 : 48	Total élémentaire : 202
Total général: 300					

En date du 15 février 2024, malgré une forte mobilisation de toute la communauté éducative, Mme la Directrice Académique a acté une fermeture d'un poste, donc d'une classe, à l'école pour la rentrée scolaire de septembre 2024.

L'équipe enseignante a reçu par voie postale, en date du 15 mars 2024, un courrier de Madame La Directrice Académique, en réponse à son écrit argumentant la demande de maintien du nombre de postes pour la rentrée scolaire 2024. Ce courrier explique que « La moyenne de 24,83 élèves par classe après fermeture n'est pas de nature à remettre en cause la qualité des conditions d'accueil et de scolarité des élèves ».

► **Les inscriptions en mairie ne sont pas encore terminées pour la rentrée prochaine.**

Un travail a été réalisé pour que les inscriptions des élèves entrant en TPS, PS et des nouveaux élèves se fassent rapidement, mais Mme JACQUELINE fait le constat que chaque année scolaire, certains parents attendent la fin de l'année scolaire pour effectuer les démarches.

Mme JACQUELINE demande donc à la communauté éducative de rester mobilisée lors de la phase de juin 2024 de la carte scolaire, en fonction du nombre de nouvelles inscriptions donc de l'évolution des effectifs pour la rentrée scolaire de septembre 2024.

La municipalité rappelle que de nombreuses constructions sont en cours et qu'à la livraison des logements, de nouvelles inscriptions seront à prévoir

3- Nouvelle séquence d'évaluations nationales en CP

*Résultats de la première session d'évaluations nationales CP-CE1-CM1 en septembre 2022

A la demande de Mme JACQUELINE, Monsieur l'Inspecteur a transmis à l'école les résultats de cette première session d'évaluations pour l'ensemble de la circonscription Roche Sud. La Directrice explique qu'au regard de ces résultats, les évaluations nationales de septembre 2023 ont globalement été bien réussies par les élèves de CP, de CE1 et de CM1 de l'école primaire Odette Roux.

En tant que directrice, **Mme JACQUELINE félicite tous les enseignants de l'école pour leur travail, leur dévouement et tous les élèves, qui ont passé ces évaluations, pour leur implication dans les apprentissages.**

► Une nouvelle passation d'évaluations nationales **en CP** a eu lieu du 15 au 26 janvier 2024.

Elle était composée de 3 séquences de français et de 2 séquences de mathématiques.

Mme GIRAUD et M. RONCEUX, enseignants de CP, expliquent que cette séquence d'évaluation a été à nouveau bien réussie par les élèves.

4- Passation des grilles d'auto-évaluation du CE2 au CM2 – Lutte contre le harcèlement scolaire

Au cours du premier conseil d'école de l'année scolaire, Mme JACQUELINE avait précisé qu'elle ferait un retour sur la passation des grilles d'auto-évaluation, réalisée par les élèves du CE2 au CM2 en novembre 2023.

Il s'agit ici de présenter les principaux comportements que certains élèves peuvent subir à l'école. Il vise aussi à faire comprendre aux parents qu'il est important qu'ils évoquent le harcèlement avec leur enfant, que celui-ci soit susceptible d'en être victime, témoin ou auteur.

Mme JACQUELINE explique que les questions qui ont eu le plus de réponses 3 (souvent) ou 4 (très souvent), toutes les classes concernées confondues, sont les suivantes :

***A l'école :**

Est-ce qu'un ou plusieurs élèves racontent des choses fausses ou méchantes sur toi ?

Est-ce qu'on t'a donné un surnom méchant ?

As-tu participé à un jeu qui te semble dangereux à la demande d'un ou plusieurs élèves ?

Question à coupler à la suivante: Est-ce qu'un ou plusieurs élèves ont essayé de toucher des parties de ton corps ou de t'embrasser sans que tu dises oui ?

La directrice est passée dans les classes élémentaires pour rappeler l'interdiction d'un jeu qui a circulé un temps pendant les cours de récréation scolaires et péri-scolaires (en lien avec le fait de toucher les parties intimes de camarades).

As-tu été embêté quand tu étais aux toilettes par un ou plusieurs élèves ?

Le point de vigilance est porté sur la surveillance des toilettes lors des récréations.

Mme JACQUELINE informe que l'analyse de cette passation a été transmise aux services municipaux. La vigilance sur les temps de récréation concerne le scolaire et le périscolaire.

La Directrice est passée dans les classes d'élémentaire pour rappeler de se ranger dès que la cloche sonne. Les faits dans les toilettes se passent souvent sur ce temps de mise en rang.

***Comment te sens-tu ?**

As-tu du mal à t'endormir ou fais-tu des cauchemars à cause de ce que tu vis à l'école ?

Te mets-tu en colère ou es-tu agressif sans savoir pourquoi ?

L'équipe enseignante s'accorde sur le fait que les réponses à cette question sont à mettre en lien avec la gestion des émotions, la gestion de la frustration. Ces compétences psychosociales sont travaillées au quotidien à l'école et ces compétences transversales continueront à être abordées dans toutes les classes dès la maternelle.

Est-ce que tu te sens seul à l'école ?

***Pour en savoir plus – fin du questionnaire :**

Connais-tu un élève harcelé dans ton école ? Dans ta classe ?

La définition du harcèlement avait été travaillée dans les classes en amont de la passation de la grille d'auto-évaluation.

La Directrice rappelle que le protocole de circonscription sera mis en place dans toute situation de harcèlement scolaire avérée.

Le comité de parents ajoute que des interrogations peuvent être portées sur cette grille comme outil d'auto-évaluation : d'une part le nombre important de questions posées à des élèves d'âge élémentaire et d'autre part, l'éventail d'interprétations que les réponses données peuvent induire.

Mme JACQUELINE ajoute que depuis janvier, avec l'équipe enseignante, elle gère régulièrement des situations de conflits de camaraderie entre élèves, des situations d'intimidation d'un groupe d'enfants ou d'un enfant vis à vis d'un autre enfant.

De cette démarche, il en résulte l'importance d'une co-éducation qui, dans un climat de confiance mutuel avec l'école, implique aussi les familles sur les thèmes suivants :

- la gestion des émotions et de la frustration de l'enfant
- le rappel régulier de la règle de l'école :

Le règlement intérieur stipule, dès son introduction, l'interdiction de toute violence physique ou verbale à l'école. De ce fait, les élèves doivent apprendre à gérer leurs différends par **la communication** et uniquement par la communication.

Un élève victime d'un acte de violence physique ou verbale ne doit pas répondre par un acte de violence physique ou verbale. Il doit aller en informer l'adulte présent pour que ce dernier puisse gérer objectivement le conflit dans l'immédiateté.

► Outil de communication interne commun « scolaire - périscolaire » concernant les faits en cour de récréation élémentaire :

Mme JACQUELINE informe la communauté éducative, qu'à compter de la reprise de janvier 2024, un outil de communication commun aux enseignants et au personnel municipal de la pause méridienne a été mis en place. Il s'agit d'un classeur avec des fiches qui relatent les faits importants de violence physique ou verbale lors de chaque cour de récréation en élémentaire. L'objectif est d'informer les enseignants de faits ayant eu lieu en pause méridienne et inversement. C'est un outil de communication **interne** et aussi d'observation conjointe des conflits majeurs.

Ces fiches sont nominatives afin d'observer l'évolution du comportement de l'élève dans le temps.

► Communication entre les parents d'élèves et les enseignants de l'école :

Depuis janvier, Mme JACQUELINE explique qu'en tant que Directrice, elle a eu, à plusieurs reprises, à son grand regret, à préciser à des parents d'élèves les règles de cordialité qui prévalent lors d'une communication de parents d'élèves avec les enseignants, fonctionnaires d'état dans l'exercice de leur fonction.

Elle tenait aussi à rappeler, au nom de toute l'équipe enseignante, que l'ENT E-primo est un espace de communication écrite interne à l'école. Mais ce statut ne substitue pas le fait que c'est un espace dans lequel les écrits se doivent d'être respectueux envers le ou les destinataire(s), comme pour toute communication en messagerie numérique administrative.

5- Temps forts ayant eu lieu à l'école - Retour des enseignants sur le spectacle de décembre 2023 dans le cadre du festival « Roulez jeunesse »

* Le temps fort de « Christmas at school »

Dans le cadre du parcours en anglais renforcé, le temps fort « Christmas at school » a bien eu, à nouveau, lieu cette année scolaire le lundi 18 et le jeudi 21 décembre 2023.

Tous les élèves ont été fortement motivés par ces journées banalisées en lien avec Noël. Les ateliers croisés entre les classes des plus jeunes élèves et des plus âgés ont favorisé une véritable entre-aide. L'objectif de passation de consignes en anglais a à nouveau été atteint.

Les temps de regroupement du jeudi après-midi ont permis de chanter ensemble et de déguster les pâtisseries réalisées.

Les enfants de la classe des Colibris ont participé aux ateliers. Nous avons été épaulés par la présence de Raïssa, l'assistante en langue.

* Les portes ouvertes

Elles ont eu lieu le vendredi 19 janvier 2024 et se sont très bien déroulées. L'équipe enseignante a fait connaissance avec plusieurs nouvelles familles dont les enfants entreront à l'école à la rentrée de septembre 2024.

Les familles ont pu découvrir certaines productions d'élèves affichées dans toute l'école.

Mme JACQUELINE remercie les partenaires présents comme l'Amicale Laïque. Elle remercie les membres du comité de parents pour leur présence à l'encadrement des visites par les élèves de cycle 3.

* Le temps fort de carnaval :

Il a eu lieu à l'école le matin du vendredi 23 février 2024. Les enfants sont venus déguisés à l'école. Ce fut un authentique moment de fête et de partage, avec un défilé dans l'école en milieu de matinée.

* Le mois de l'Europe (mai 2024) :

Pour ce temps fort, les différentes classes vont réaliser des affiches (sur des panneaux en contreplaqué) pour les 27 pays de l'UE avec le drapeau du groupe de pays retenus/"Bonjour!" et "Merci!" dans la ou les

langues parlées...et éventuellement pour les classes de cours moyen intéressées, le portrait « simple » d'une femme célèbre du pays (lien avec le fil conducteur de la municipalité).

L'objectif final est d'exposer toutes les affiches effectuées par tous les élèves de l'école.

Les panneaux seront aussi présentés par l'Association de Jumelage, lors d'une exposition à la maison des associations, le 25 mai 2024.

D'autre part, les danses réalisées par les élèves lors de la fête de l'école, le samedi 22 juin 2024, seront des danses folkloriques « européennes ».

* Semaine des langues :

Les classes de GS/CP, CP et CE2 rencontreront sur les terrains de sport, ce vendredi 22 mars, 2 classes de 6ème avec leurs professeurs d'anglais. Tous se retrouveront dans le cadre de la semaine des langues autour de la thématique des JO. 5 groupes seront organisés en répartissant les élèves des différents niveaux (correspondant aux 5 continents). Les enfants réaliseront des petits ateliers sportifs ou en lien avec les sports, en parlant en anglais. A la fin, ils se réuniront tous pour chanter une chanson sur l'air de Bella Ciao (les paroles seront aussi en lien avec les JO, elles ont été réécrites en anglais par les professeurs de collège).

*La classe découverte des classes de GS/CP , CP et de la classe des Colibris à Lezay dans les Deux-Sèvres, du 10 au 12 juin 2024 :

Le thème de cette classe-découverte est celui de la nature : activités équestres ferme pédagogique et découverte sensorielle de la forêt.

La participation des familles sera de 75 euros ou d'une somme moindre en fonction des bénéficiaires de l'action des photographies de famille.

Le budget alloué par la municipalité sera de 1980€, soit 15€ par jour et par enfant (et non plus 20€ par nuitée). Ce budget municipal sera voté mercredi 27 mars. De plus, la municipalité ajoute qu'il n'y aura plus de limite au nombre de classes, désireuses de réaliser une classe-découverte, qui pourront bénéficier de ces subventions chaque année scolaire.

* Action municipale « Permis Internet/harcèlement » :

Dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, la commune a placé l'année 2024 sous le thème du **Respect**.

La semaine a été lancée le 11 mars 2024.

Une action de prévention a eu lieu ou aura lieu dans les 4 classes de cours moyen sur le thème de la lutte contre le harcèlement.

- Intervention des forces de l'ordre dans chaque classe de CM pour de la prévention sur divers thèmes abordés : temps d'écran, trouble de l'attention, addiction aux écrans, cyberharcèlement, esprit critique, usurpation d'identité.

- De mars à avril 2024, temps en classe pour la formation dispensée par l'enseignante (kit fourni par la municipalité) et validation des acquis pour chaque élève

- Valorisation de l'action par une remise officielle de Permis Internet aux élèves, le mardi 18 juin 2024 à 18h00, à la Maison des Associations.

Ce Permis Internet comprend une partie de rappels pour les enfants et une partie de conseils pour les parents. Au centre du livret, se situe une charte d'engagement que l'enfant peut signer et faire signer à ses parents.

* Unité pour enfants polyhandicapés – Classe des Colibris :

Mme JACQUELINE informe que le mardi 19 mars 2024, avec l'accord de Monsieur l'Inspecteur, un cabinet d'études publiques a interviewé des membres de l'équipe enseignante, dans le cadre d'une enquête nationale sur les unités d'enseignement spécialisé dans les écoles. Leur rapport sera rendu à la Direction Générale de la Cohésion Sociale, en lien avec une demande faite par le ministère de la Santé et de la Solidarité.

*Retour des enseignants sur le spectacle de décembre 2023 dans le cadre du festival « Roulez jeunesse » :

Dans le cadre du festival « Roulez jeunesse », Mme JACQUELINE rappelle que les classes de la GS/CP au CE2 ont visualisé le spectacle « Bastien sans main », le mardi 5 décembre 2023 (théâtre de récit et jonglage).

Les enseignants ont transmis un retour positif sur ce spectacle, à M. GABORIT.

M. GABORIT explique que cet événement a un coût très élevé pour la municipalité qui se questionne sur la pertinence de faire ces spectacles sur la commune car l'hébergement du spectacle pour les 3 jours pour toutes les écoles, ainsi que les transports pour les élèves, revient à plus de 3 000€. La municipalité se demande s'il ne serait pas plus avantageux de faire se déplacer les écoles au Grand R, et non le contraire. Mais les enseignants rappellent que les demandes des classes, pour se rendre dans cette salle de spectacle, n'aboutissent pas toujours, en raison de la forte sollicitation des diverses écoles.

6- Actions et sorties de classe réalisées et à venir

Chaque enseignant bénéficie en 2022/2023 d'une enveloppe financière composée de 5 euros par élève (part participation des familles à la coopérative scolaire de l'école) et de 500 euros par classe (part subvention allouée par l'Amicale Laïque). Cette somme est utilisée pour les sorties scolaires (déplacements et activités pédagogiques, culturelles...), les spectacles, la venue d'intervenants extérieurs à l'école ou l'organisation de journées spécifiques ou d'ateliers.

* Des classes de l'école sont allées visiter l'exposition « RétroPerspective » consacrée à l'oeuvre de Guy Mallard (L'Atelier M – L'art pour tous). Cette exposition a eu lieu à la Maison des Associations d'Aubigny sur la semaine du 8 au 12 janvier 2024.

*Grâce au travail de l'association Crocards, toutes les classes de l'école se sont rendues ou se rendront à l'exposition Echanges de Regards du 16 au 24 mars 2024. Le thème de cette année est « Habitat, habiter, habitants ».

L'équipe enseignante tient à rappeler que cette exposition de proximité est une réelle opportunité de qualité pour le parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque élève.

De plus, la classe de CM2 de Mme PEIGNON a bénéficié de l'intervention d'une artiste : Nathalie HUON pour des séances autour du papier, du livre .

Des sorties de fin d'année scolaire sont prévues :

Cycle 1 :

Toutes les classes de maternelle se rendront en sortie en juin, au Port du Bec à Bouin.

- Le mardi 11 juin 2024, les classes de TPS/PS et PS/MS réaliseront des activités sensorielles autour des thèmes suivants: s’immerger dans le quotidien d’un marin-pêcheur, découvrir le port et ses activités au rythme des marées, explorer les 4 éléments qui composent le milieu de l’estran.
- Le jeudi 20 juin se seront les 2 classes de MS/GS qui se rendront au Port de Bec à Bouin pour des ateliers sur les mêmes thématiques.

Cycle 2 :

- Les classes de GS/CP et de CP se rendront au centre du Porteau à Talmont Saint Hilaire, le jeudi 27 juin 2024, pour une sortie sur le thème de la mer.

Les élèves réaliseront du Land Art le matin et de la peinture sur galet . L'après-midi, une pêche à pied sera organisée avec les animateurs du centre.

- Rappel : La classe de GS/CP et la classe de CP, accompagnée par la classe des Colibris, se rendront au centre d’hébergement « Le loup Garou » à Lezay pour une classe-découverte sur le thème de la Nature (soins donnés aux animaux avec la présence de poneys...). La classe-découverte aura lieu du 10 au 12 juin 2024.

- Les deux classes de CE1 iront en sortie au Port du Bec à Bouin , le Jeudi 27 juin 2024. Le thème de la mer et de l’estran en particulier sera aussi le fil conducteur de cette sortie.

Cycle 2 - Cycle 3 :

- Le mardi 25 juin 2024, une rencontre sportive autour de l’athlétisme, organisée par les éducateurs sportifs municipaux aura lieu entre écoles.

- Les classes de CE2 et de CE2/CM1 iront visiter l’Exposciences à la salle des fêtes du Bourg sous la Roche le vendredi 5 avril 2024.

D’autre part, ces mêmes classes se rendront à Saint Hilaire la Forêt, le vendredi 14 juin 2024, pour une journée sur le thème de la préhistoire, au Préhisto’site.

- Les classes de CE2 et CE2/CM1 sont inscrites au concours « **La course aux nombres** » afin de travailler sur le sens du nombre, le calcul réfléchi et les problèmes.

Cycles 3 :

- Le vendredi 24 mai 2024, les classes de CM1 et de CM2 se rendront au Logis de la Chabotterie pour y visiter les Floralies, dans le cadre de leur inscription au projet pédagogique « Floralies 2024 – Jeux de fleurs ».

► Concernant les élèves de l’école qui ne sont jamais partis en classe découverte :

L’équipe enseignante les a comptabilisés au nombre de 13. Les élèves concernés seront en CM2 à la rentrée prochaine.

Mme Jacqueline rappelle que les classes découvertes doivent être inscrites dans un projet pédagogique de classe, en lien avec le projet d’école et que rien n’oblige les enseignants à organiser de sorties scolaires avec nuitées. Cette mise en place ne peut en aucun cas être imposée à un enseignant.

M. DUBOIS prend la parole pour insister sur la place de toute activité scolaire dans le projet de classe et sur son inscription obligatoire dans le plus vaste cadre du projet d’école.

L’équipe enseignante rajoute que préparer une classe découverte, et la mener, est une importante responsabilité, beaucoup de travail (rédaction du dossier administratif, réalisation de devis, demande de subventions, organisation d’actions pour le financement...) et que c’est un projet à anticiper longtemps à

l'avance. La réservation de séjours se fait souvent en fin d'année scolaire pour l'année suivante. Or, les 13 élèves concernés seront en CM2. Actuellement, l'organisation pédagogique n'est pas fixée et les enseignants des futures classes avec des élèves, à la rentrée prochaine, ne sont pas connus. Il est délicat de s'engager sans savoir quel enseignant sera en poste.

L'équipe enseignante entend la demande des familles et poursuit sa réflexion sur cette question.

La fête de l'école :

Elle aura lieu au parc Willy Kamm, le samedi 22 juin 2024. Le thème retenu cette année scolaire, pour les danses, est celui des « Danses Traditionnelles de France et des autres pays d'Europe ».

7- Passage à l'école de la commission de sécurité

La commission de sécurité est passée à l'école le mardi 12 décembre 2023.

L'exercice d'évacuation incendie, qui a lieu de façon totalement inopiné lors de la commission, s'est très bien déroulé. Les élèves et les enseignants ont évacué vers l'extérieur avec calme et en 2 minutes.

Mme JACQUELINE explique que la commission a souligné que la culture de ce type d'exercices est parfaitement ancrée dans notre école.

La commission a validé la poursuite d'activité, en terme de sécurité, de l'établissement scolaire. Elle repassera pour une poursuite de validation dans 5 ans.

Par un courrier en date du 22 janvier 2024, Madame la Rectrice a informé les écoles que la posture VIGIPIRATE « hiver-printemps 2024 » reste au niveau « sécurité renforcée – risque attentat » sur l'ensemble du territoire national.

8- Diagnostic réalisé par la FOL sur la pause méridienne

La restitution a eu lieu le 15 février 2024, en présence de membres du comité de parents.

96 % des enfants inscrits dans les écoles mangent à la cantine.

Une formation du personnel va avoir lieu les 22 et 23 avril 2024 pour aller vers une pause méridienne de plus en plus qualitative.

Les points suivants ont été relevés :

- environnement bruyant au niveau de la partie des MS/GS de la restauration scolaire. Cela serait dû au revêtement du sol.

- environnement très bruyant côté élémentaire, dû à l'espace pour la plonge

- besoin d'afficher les règles de vie dans le self

- taux d'encadrement respecté en maternelle

A l'élémentaire, un 3ème adulte a été rajouté, depuis peu, pour être dans les normes recommandées

- temps de repas trop long pour les maternelles. Il faudrait responsabiliser les enfants pour écourter les repas : que les enfants participent pour se servir...

A l'inverse, les enfants d'élémentaire ne passent pas assez de temps à table, le temps de 30min n'est pas respecté.

- matériel à adapter, côté élémentaire: la partie pour vider son plateau est trop haute par rapport à la taille des élèves

- activités : sport, musique...appréciées par les enfants

- Il faudrait plus de constance dans l'échange entre les animateurs de la pause méridienne et les enseignants pour une meilleure cohérence.

- Les enfants disent moins apprécier le menu végétarien mais comprennent son importance.

- Les enseignantes de maternelle constatent que le temps d'attente avant la sieste est trop long pour les maternelles. Une réorganisation est en cours pour écourter ce moment et surtout permettre aux enfants, qui ne font pas la sieste, de se rendre plus rapidement en récréation.

* Activités lors de la pause méridienne :

Les parents souhaitent connaître le nombre d'activités, quelles sont les activités proposées, et s'interrogent sur la question d'équité entre enfants pour y accéder : Entre autre, les enfants les plus timides réussissent-ils aussi à s'inscrire aux activités ?

La municipalité répond qu'un groupe de travail a été mis en place et que les parents, qui y sont conviés, pourront poser toutes leurs questions lors de ces moments. Le prochain temps d'échange aura lieu le 2 avril 2024, en présence de Mme RICHARD, responsable municipale de la pause méridienne.

M. GABORIT rappelle les grands axes des activités municipales proposés aux enfants: citoyenneté, développement durable et intergénérationnel, égalité homme-femme.

9- Avancée du projet de rénovation du groupe scolaire

M. GABORIT explique que la municipalité va faire choix de l'architecte lundi 25 mars, pour un vote en conseil municipal le mercredi 27 mars.

Le début des travaux est prévu début 2025.

*L'équipe enseignante remercie la municipalité pour l'installation de deux bacs à sable de 3 mètres sur 3 mètres, dans la cour de récréation élémentaire. Des jeux pour les élèves viennent d'être mis à disposition pour ces bacs à sable.

*Travaux pour l'isolation du centre de loisirs :

La municipalité explique au comité de parents qu'il n'est pas prévu de travaux au centre de loisirs mais qu'un relevé des températures sera réalisé dans l'intention d'une mise en place de rideaux thermiques. Le modulaire sera bientôt réhabilité et réutilisable.

10- Questions diverses

* Passages piétons et dépose-minute devant l'école

Les parents demandent à la municipalité d'intervenir pour gérer les incivilités : vitesse excessive de certaines voitures, mauvais stationnement... devant l'école.

Des idées sont soumises : relance auprès de la gendarmerie pour une présence sur site aux heures d'entrée et de sortie d'école, une communication via les réseaux sociaux municipaux.

La séance est levée à 20h00.

La Directrice, Mme JACQUELINE

Un Représentant de Parents d'Élèves


ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE ODETTE ROUX
Maternelle - Élémentaire
Rue de l'École
85430 AUBIGNY LES CLOUZEUX
Tél. : 02 51 98 72 15
Mail: ce.0850200f@ac-nantes.fr




